DLP 13-9-94039522

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Edition
Grandes Cultures

REGION CENTRE

BULLETIN TECHNIQUE N° 23

05 AOUT 1993

MAIS : Acariens : Présence faible globalement cette campagne. Restez vigilants.
MAIS DOUX : Pyrale : Toujours des captures. Maintenez la protection.
CEREALES : Produits autorisés pour le traitement des denrées entreposées. Dépliant automne 93 à conserver.
BETTERAVE : Le traitement a du être effectué fin juillet.

- MAIS GRAIN -

ACARIENS

Reconnaissance : Ce sont de minuscules araignées jaunes difficilement visibles à l'oeil nu. Par contre, on repère facilement le réseau de toiles tissées le plus couramment à la face intérieure des feuilles.

Nuisibilité : Le rendement est affecté si les feuilles entourant l'épi sont envahies par les Acariens **entre la "floraison" et le stade "Grain Pâteux"**.

Situation : Des acariens sont visibles **dans les secteurs habituellement concernés** : Epieds en Beauce, Tournoisis, Charsonville, Coulmiers, Brilly, Coinces ainsi que sur Fontenay/Conie, Orgères en Beauce, en bordure des parcelles exposé au soleil ou à la poussière.
Excepté une parcelle très concernée à Tournoisis avec une présence d'acariens sur la feuille entourant l'épi jusqu'à 20 mètres à l'intérieur du champ, les autres parcelles montrent une présence faible de ce ravageur.

Préconisation : Visitez les parcelles des secteurs concernés. Si vous observez des colonies sur les feuilles entourant l'épi et que la progression à l'intérieur de la parcelles est en cours (au-delà des dix premiers rangs), intervenez sur toutes les parties du champ touchées. Il faut un matériel efficace, le meilleur étant l'enjambeur équipé de pendillards. Utilisez un produit curatif : KELTHANE EC (4 1/ha), OMITE 57 EL (2 1/ha) ou TALSTAR 0,3l/ha, TALSTAR Flo 0,375 l/ha .

Quelques parcelles seulement sont concernées par un traitement pour cette campagne.

- MAIS DOUX -

PYRALE : Le premier vol s'est terminé fin juillet, les captures enregistrées actuellement sont probablement issues du deuxième vol.

Aussi, ne relâchez pas votre vigilance, le relevé des pièges est indispensable pour suivre la deuxième génération. Maintenez la protection.

- BETTERAVE -

Situation : foyers d'oïdium nombreux, Symptômes de rouille brune et cercosporiose fréquents.

Préconisation : Le traitement a du être réalisé avec l'apparition des 1ers symptômes fin juillet. S'il n'a pas encore été effectué , intervenir immédiatement avec une spécialité polyvalente à base de triazole. En cas de traitements précoces réalisés vers le 15/20 juillet, renouvelez a protection avec 1 spécialité polyvalente.

28 45 41 37 18 36

Publication périodique

ABONNEMENT ANNUEL : 240 F

Ministère de l'Agriculture et de la Forêt
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
BP 210 - 93, rue de Curambourg
45403 FLEURY LES AUBRAIS CEDEX
Tél. 38.86.36.24
FAX 38.84.19.79

P40

SPV

Tableau des produits homologués pour le traitement des céréales stockées

Matières actives	Spécialités commerciales	Dose d'emploi au quintal	Persistance	Observations
Deltaméthrine	KAOBIOL, DELTAGRAIN	0,05 g	supérieure à 12 mois	très actif contre capucin des grains
Malathion	Nombreuses spécialités	0,8 g	4 à 7 semaines	actif contre charançons et silvains
Dichlorvos	Nombreuses spécialités	0,3 à 1 g/MA	2 jours à 2 semaines	actif sur formes cachées à 1 g
Chlorpyriphos méthyl	NUVAGRAIN NUVAGRAIN liquide NIVAN durée nébulisation NUVAN durée pulvérisation	0,25 g/MA	6 mois	0,3 à 0,5 g sur formes mobiles
Pyrimiphos méthyl	PIRIGRAIN 50 PIRIGRAIN 250 ACTELLIC liquide ACTELLIC poudre	0,4 g/MA	6 mois	recommandé pour les stockages de longue durée

De nombreuses associations de ces matières actives sont commercialisées. Des fumigations sont également réalisables, mais leur mise en oeuvre fait appel à des sociétés spécialisées. En ce qui concerne les stockages à plat, on renouvellera le traitement en surface tous les 3 mois avec la DELTAMETHRINE, le CHLORPYRIPHOS méthyl ou le PYRIMIPHOS méthyl.

Les traitements sont fonction de la destination de la marchandise :

– Utilisation permanente sur l'exploitation

Pas de traitements préventifs.

Si un foyer d'infestation est découvert, pulvériser du DICHLORVOS, si possible dans la masse en mouvement (transilage ou brassage à la pelle), les poudrages sont moins efficaces.

Le grain traité au DICHLORVOS peut être employé en fabrication d'aliments au moins 5 jours après le traitement.

– Stockage de moyenne ou longue durée

Intervenir en préventif par traitement de surface avec un insecticide semi-persistant du type MALATHION.

Lors de la découverte d'une infestation, intervenir de la façon suivante :

- Stockage moyen (2 à 3 mois) : incorporer du MALATHION par pulvérisation pneumatique ou nébulisation, lors d'un transilage.
- Stockage long (au moins 6 mois) : nébulisation lors d'un transilage avec spécialité commerciale à base de CHORPYRIPHOS-METHYL ou de PYRIMIPHOS-METHYL.